

Avec la **F.S.U.** et ses syndicats

Rassembler - Lutter - proposer Porter toutes les valeurs du Service Public

C'est une démarche inédite qu'entreprend la FSU de la Région Centre en s'adressant, par ce journal, à l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale et de la Fonction Publique d'Etat.

Travailler au service du public, être en charge de l'intérêt général, participer aux évolutions de notre société ... Voici nos responsabilités et notre engagement quotidien. A la FSU nous savons que les agents sont fiers de travailler dans la Fonction Publique et nous entendons porter publiquement cette fierté.

Pourtant, la Fonction Publique, notre travail et donc nous-mêmes, agents publics, sommes trop souvent dénigrés, stigmatisés, caricaturés.

La réduction de la dépense publique s'est traduite par la baisse de nos salaires et une réduction considérable des emplois. Aujourd'hui la MAP (Modernisation de l'Action Publique) a de plus en plus de mal à se différencier de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) puisqu'elle se résume à rechercher des économies.

Récemment, le Président de la République affirmait que pour être «efficace», l'Etat devrait «dépenser moins».

Il a même jugé l'Etat «lourd, trop lent, trop cher». Cette image négative de la Fonction Publique ajoute à cette stigmatisation.

La FSU reste, à l'inverse, convaincue que notre pays a besoin de sa Fonction Publique, qu'elle soit d'Etat, Territoriale ou Hospitalière, comme il a besoin de l'ensemble de ses services publics. Ils sont un puissant levier pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales, pour répondre à tous les besoins sur l'ensemble du territoire. Ils sont créateurs de richesses et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays. Ils ont donc besoin d'être soutenus et développés, et c'est particulièrement vrai en période de crise.

C'est pourquoi la FSU porte avec force et conviction l'idée que les services publics sont une chance pour chacun,

un investissement d'avenir pour tous, une richesse pour le pays et non pas un problème ou une charge.

Oui, il est urgent d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers. Cela passe aussi par l'amélioration des conditions de travail des agents et la reconnaissance de leur engagement et de leur rôle, en particulier par le salaire.

Aucune réforme ne se fera sans les personnels, il faut tenir compte de leur avis et de leur professionnalité.

La FSU veut sortir de l'opposition stérile du quantitatif et du qualitatif. Réformer la Fonction Publique nécessite des moyens.

Il convient pour cela de sortir des politiques d'austérité qui nous enferment dans une spirale récessive.

Métiers, emplois, salaires, conditions de travail, déroulement des carrières, lutte contre la précarité, statut ... La FSU porte toutes ces revendications et agit en continu en ce sens.

Il reste encore un long chemin à parcourir et nous comptons le faire avec vous.



Le service public,
on l'aime, on le fait avancer !

La FSU, quelle conception du syndicalisme ?



Pour la FSU, la défense des salariés s'exerce à 3 niveaux : sur le lieu de travail, dans le secteur professionnel et au plan interprofessionnel. Ancré dans les revendications de terrain, le mouvement social est plus efficace s'il est porté par le fameux « Tous ensemble », expression des solidarités indispensables dans le monde du travail.

La FSU rassemble des syndicats de métiers, les militants entretiennent en permanence des liens étroits, un véritable dialogue avec la profession, pour faire en sorte que les salariés soient associés aux décisions d'action.

La FSU défend un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Pour gagner sur les revendications, la négociation doit s'appuyer sur un rapport de forces créé par l'action collective. En même temps, cette lutte se nourrit du travail accompli dans les instances paritaires prévues par les statuts de la Fonction Publique, où la FSU a développé une expertise et une capacité d'intervention reconnues, lui permettant à la fois de dire « non » aux régressions et d'être une force de proposition.

Partant du vécu et des aspirations des salariés, la FSU ne conçoit pas ces revendications comme isolées et autosuffisantes : pour les faire avancer, et lutter efficacement par les convergences créées, il faut mettre en relation ces revendications avec des exigences plus larges, dans des perspectives de progrès social, intellectuel, économique, de démocratie, de refus des discriminations et de nouveaux droits et libertés à conquérir. D'où l'implication de la FSU aux côtés du mouvement associatif (ATTAC, RESF, AC, InterLGBT, Mouvement pour la Paix, etc ...) et universitaire (création de l'Institut de recherche de la FSU, organisation de colloques, etc ...). Mais surtout, le « U » de FSU rappelle notre souci premier de l'unité avec les autres organisations syndicales, en France comme au plan international, et au-delà, la recherche d'un travail commun pour l'élaboration de plates-formes revendicatives unitaires permettant l'émergence d'un puissant mouvement social porteur d'espoirs et de victoires pour tous les salariés et retraités et pour notre jeunesse.

Salaires - Pouvoir d'achat La dégringolade infernale !

Depuis juillet 2010, la valeur du point d'indice, seule référence pour le calcul de notre salaire, n'a connu aucune évolution ! (13% de recul depuis 2000)

Bientôt 4 ans, que non seulement le pouvoir d'achat des fonctionnaires s'effrite mais, que le salaire net diminue également. (16% de recul depuis 2000)

Pour la 2^{ème} fois, en effet, les fiches de paye du mois de janvier indiquent un salaire net inférieur à celui du mois de décembre précédent. La cause en est la nouvelle augmentation du prélèvement pour la pension civile.

Sur les 4 dernières années toujours, un rapide calcul, englobant l'inflation, permet de montrer que le « déclassement salarial » est de l'ordre d'un mois de salaire par an !!

Cette constatation donne déjà le vertige. Pire, les 3 années supplémentaires sont vécues comme une agression par la totalité des fonctionnaires.

Quand planent maintenant de grosses menaces sur le déroulement de carrière, avec l'idée d'un « gel de l'avancement » distillé ici et là pour préparer les esprits, plus personne ne peut se faire d'illusions sur les objectifs poursuivis par le gouvernement.

Passer d'une grande rigueur à une austérité sévère, voilà ce qui figure au programme. L'augmentation des salaires est l'une des revendications majeures de la FSU qui était au cœur de la grève du 18 mars et celle de la Fonction Publique du 15 mai dernier. Pour une meilleure répartition des richesses une augmentation est indispensable et possible.



**Avec la F.S.U.,
pour le Service Public !**

**Tous U.NIS
POUR ÊTRE PLUS FORTS !**



Les revendications de la FSU

- Une égalité de salaires entre femmes/hommes
- Fin du gel du point d'indice, mesures de rattrapage et indexation de la valeur du point sur les prix pour ne plus perdre de pouvoir d'achat
- Attribution de 50 points d'indice pour tous immédiatement et reconstruction des grilles indiciaires pour éviter les tassements des carrières en particulier en catégorie C
- Minimum Fonction Publique 1700 € net (2100 euros brut)

La région Centre, « Plus qu'une région, une chance ! » Mais pour qui ?

Malgré la baisse de ses moyens, la Région Centre fait partie des collectivités pilotes qui empiètent sur les compétences de l'Etat, sans attendre les futures lois de décentralisation, afin d'avoir la maîtrise de toute la chaîne orientation/formation/emploi, de la sortie du collège à l'enseignement supérieur et la recherche.

La Région prétend servir les aspirations de la population, notamment des jeunes, à coups de slogans démagogiques : l'apprentissage « c'est carrément scotchant ! ». Le plan avenir-jeunes, « 15 mesures qui déchirent ! ». En réalité elle entend mettre la formation, l'orientation, la recherche, au service de la compétitivité des entreprises régionales, de leurs demandes en « ressource humaine », de leur course à l'innovation.

Dans une lettre ouverte, la FSU a dénoncé dès décembre 2012 cette obsession de l'employabilité très éloignée de sa conception émancipatrice et humaniste de la formation du futur adulte et citoyen, capable de comprendre le monde et libre dans ses choix.

La crise est instrumentalisée pour tenter de soumettre l'Ecole et ses usagers aux intérêts privés des employeurs, et de développer à tous les niveaux la « culture de l'entreprise ».

L'apprentissage est promu sans nuances, malgré son caractère discriminatoire. Les formations sous statut scolaire, qui sont les seules à avoir l'obligation d'accueillir tous les jeunes à égalité, sont menacées par la volonté de la Région de développer l'apprentissage, y compris dans les classes des lycées et LP.

Les personnels sont aussi dans le viseur : les conseillers d'orientation-psychologues résistent, pour préserver et promouvoir leurs missions menacées par le Service Public Régional de l'Orientation. Des responsables régionaux font le « buzz », parlent de territorialiser des fonctionnaires d'Etat. Le président de la Région Centre a déclaré récemment qu'il souhaiterait avoir un regard sur la gestion des enseignants, pour qu'elle soit adaptée « aux logiques des territoires ».

La Culture est aussi sur la sellette, même si la Région avance masquée. Quel devenir pour les arts et la culture, si les exigences du Service Public s'effacent au profit de choix pilotés par le souci de rentabilité, le clientélisme local ? Il y a là aussi un enjeu démocratique essentiel.

Lycée Jehan de Beauce en colère devant le Conseil Régional.

F. Bonneau, président de la région, s'est félicité d'avoir obtenu, grâce à la loi Peillon, le droit d'arrêter la carte des formations professionnelles, y compris scolaires, à la place du recteur. Résultat, c'est devant le Conseil Régional que les personnels du lycée Jehan de Beauce, frappés par la fermeture d'une formation pourtant porteuse de débouchés nombreux...mais... en dehors de la région, ont manifesté en décembre, le jour du vote de l'Assemblée régionale. La carte avait été arrêtée après plusieurs réunions avec le rectorat et des représentants du patronat local, mais sans aucune consultation des personnels et de leurs élus par la Région. La FSU a dû exiger que la région s'explique devant le CAEN (Comité Académique de l'Education Nationale), devant les représentants des organisations syndicales (où elle est majoritaire), des parents d'élèves et des élus locaux.

RYTHMES SCOLAIRES

Enseignants et Agents Territoriaux des écoles et des collectivités.

Mêmes difficultés, mêmes oppositions, même volonté d'une vraie réforme et mobilisation commune avec la FSU et ses syndicats.

Un exemple

Depuis plus d'un an maintenant, le passage en force du Ministère de l'Education Nationale, et l'absence totale de prise en compte des avis et des demandes des professionnels concernés, ont conduit les enseignants et les personnels territoriaux à agir ensemble, à se retrouver en grève et en manifestation à plusieurs reprises.

Il s'agit d'un exemple qui montre la capacité de la FSU et de ses syndicats, notamment le SNUipp pour les enseignants des écoles maternelles et élémentaires, et le SNUCLIAS pour les personnels territoriaux, d'unir les fonctionnaires dans leur diversité mais surtout dans la complémentarité de leurs missions auprès des élèves et des jeunes.

Pour aboutir à cette unité d'action, il faut évidemment au préalable qu'il y ait une identité de vue et d'expression des syndicats qui représentent et défendent les personnels.

Cette identité, la FSU la construit sur des principes comme l'égalité d'accès et la gratuité.



On en trouve ici l'illustration à travers les deux documents suivants, l'un de nature nationale (la motion du SNUCLIAS-FSU), l'autre d'essence départementale (la motion votée en CDEN du Loir-et-Cher et présentée par le SNUipp-FSU 41).

Exemple d'intervention dans les départements CDEN de Loir-et-Cher (6/02/2014)

Motion présentée au Comité Départemental de l'Education Nationale par le SNUipp-FSU. Le SNUipp-FSU, avec le soutien de la CGT éduc'action et Sud éducation, demande au CDEN du Loir-et-Cher de se prononcer contre la généralisation de la réforme des rythmes à la rentrée prochaine, pour la suspension de sa mise en œuvre et pour la réécriture du décret.

De l'objet de la réforme, il ne reste pratiquement plus rien. Nous refusons que la politique de décentralisation se traduise par un transfert des missions des écoles aux collectivités territoriales. Les principes de qualité, d'égalité, de laïcité et de gratuité, doivent s'appliquer sur tout le territoire et exigent les financements nécessaires. Pour ne pas en rester à la semaine de 4 jours, pour exiger une réforme des rythmes indispensable et bénéfique aux élèves, à leurs familles, aux enseignants et aux personnels territoriaux, nous appelons le CDEN en Loir-et-Cher à voter cette motion.

Conseil national du SNUCLIAS-FSU

Rythmes scolaires : arrêtons le gâchis et ouvrons de vraies négociations

Cette réforme faite à la hussarde est mise en œuvre contre l'avis d'une majorité des personnels et de leurs organisations syndicales de l'enseignement mais aussi de nombreux secteurs de la Fonction Publique Territoriale.

Elle a été imposée aux personnels sans les moyens nécessaires. Plusieurs dispositifs dégradent les conditions d'encadrement périscolaire, trop souvent ceux-ci sont de véritables « usines à gaz » qui morcellent l'activité des enfants comme celle des personnels. Le SNUCLIAS-FSU est aux côtés des enseignants et des personnels territoriaux pour mettre fin au gâchis actuel. Il demande la suspension de cette réforme et l'ouverture de vraies négociations à tous les niveaux, pour une autre réforme réellement concertée des rythmes scolaires :

- Respectant le temps de l'enfant, son droit à l'éducation comme au loisir.
- Avec des moyens pérennes, garantis par l'Etat aux collectivités, permettant d'assurer l'égalité entre les territoires.
- Accompagnée du recrutement d'emplois stables et statutaires pour tous les personnels des activités périscolaires.
- Avec les effectifs suffisants pour ne pas dégrader les conditions de travail des personnels concernés

La FSU c'est aussi dans la Fonction Publique Territoriale



Dominique est fonctionnaire territoriale au Conseil Général d'Eure-et-Loir. Entrée en contrat TUC (Travaux d'Utilité Collective) au bureau du courrier en novembre 1987, elle est aujourd'hui rédacteur principal à la Direction de l'Assemblée et des affaires juridiques.

En 2004, avec un collègue du service de l'Education, elle se lance dans l'aventure FSU ! le SDU-CLIAS FSU est créé avec une section unique au Conseil Général. Dès le début, dans ce département le CLIAS et l'UNATOS (SNUACTE), ont labouré le terrain ensemble, arborant le sigle de la FSU. Lors des élections professionnelles de 2008, avec des représentants en CAP B et C et en CTP, la FSU devient la seconde force syndicale. Dominique, secrétaire départementale du CLIAS, siège ainsi pour la 1^{ère} fois en instance (CTP).

L'entrée de la FSU dans le paysage syndical de la territoriale « eurélienne », c'est d'abord une présence auprès de tous les collègues. Le crédo de cette militante avec son drapeau FSU : représenter TOUS les personnels et pas nos seuls syndiqués !

Ce fut aussi un véritable électrochoc pour le syndicalisme dans la collectivité qui, avec la présence d'un syndicat fort et d'un autre, plutôt syndicat maison de cadres, ronronnait. La FSU a, dès le début, œuvré pour la recherche de l'unité syndicale.

Ce que la FSU a apporté aux agents c'est, sans aucun doute, plus de transparence, même si le chemin à parcourir est encore long. Dès son arrivée au CG, la FSU a commencé un travail d'information auprès des agents, notamment au travers d'un journal trimestriel.

L'action syndicale consiste également à faire connaître et à implanter la FSU dans d'autres collectivités locales. Ainsi, une nouvelle section s'est créée sur la commune de Lèves dans l'agglomération chartraine. Par leur action, les militants de cette section ont permis notamment de faire respecter la loi en matière de temps de travail. En effet, un différent opposait la DRH de la mairie aux agents de la crèche sur le calcul des jours de travail et des repos compensateurs. L'implication et la ténacité des membres de la FSU de la mairie ont eu gain de cause ... Les collègues ne feront que les heures qu'ils doivent réellement accomplir !

La FSU a écrit les premières pages de son histoire dans l'Education nationale. Mais, nul doute qu'avec les décentralisations successives et leurs conséquences pour le service public et les agents, les couleurs de la FSU ont vocation à s'étendre dans les collectivités territoriales !



La FSU, la Territoriale et les combats à venir

Transférée de fait avec ses agents dans la Territoriale, la FSU découvre concrètement les réalités locales : autant de pratiques qu'il y a d'employeurs. Et souvent, une opacité totale dans le traitement de sujets qui pour la FSU, impliquent pourtant la transparence : le régime indemnitaire, les avancements de grade et les promotions, les recrutements et l'emploi précaire. Les primes et la carrière à la tête du client, l'emploi clientéliste sont des pratiques courantes qui peuvent encore s'aggraver.

C'est pourquoi la FSU dénonce la MAP, qui rend aujourd'hui inexistant le contrôle de la légalité des actes des collectivités par les Préfectures.

L'acte III de la décentralisation, avec les regroupements de communes obligatoires et la nouvelle réduction de 10 milliards des financements des collectivités, va entraîner combien de suppressions d'emplois, et avec quelles conditions de travail ?

C'est donc un véritable défi pour la FSU d'imposer ses valeurs d'égalité de traitement et d'unité et d'obtenir un service public accessible à tous et respectueux des droits des salariés.

2014 – Année d'élections professionnelles



Pour la première fois l'ensemble de la Fonction Publique votera en même temps. Personnels de l'Education Nationale, agents des collectivités territoriales, nous serons tous appelés entre le 27 novembre et le 4 décembre prochains, à élire nos représentants aux Comités Techniques et Commissions Administratives Paritaires pour 4 ans.

Pour la Fédération Syndicale Unitaire (première Fédération de l'Education Nationale, deuxième Fédération de la Fonction Publique d'Etat et implantée dans la Fonction Publique Territoriale) l'objectif est de poursuivre sa progression en rassemblant toujours davantage les personnels dans toute la diversité de leurs missions, dans un service public outil de la répartition des richesses. L'objectif est également de renforcer notre présence et notre représentativité au sein de la Fonction Publique Territoriale et de toutes les collectivités où les personnels ont le plus grand besoin de transparence et d'égalité de traitement.

Dans la période qui précédera les scrutins, la FSU publiera ses revendications par secteur pour faire avancer les droits individuels et collectifs des personnels.

Qualité de vie au travail, santé, sécurité, prévention, c'est aussi un combat de la FSU

La FSU a organisé un stage de formation syndicale le 11 mars à Orléans. 73 collègues de toutes catégories, de l'Education Nationale, la Fonction Publique Territoriale et Pôle Emploi, y ont participé.

Dans un contexte de dégradation de l'exercice de nos métiers, ce stage avait pour but d'informer les personnels sur leurs droits, de confronter les expériences dans les différents secteurs de la Fonction Publique, et de réfléchir aux moyens de peser collectivement pour que les employeurs assument leurs obligations.

Quand le métier devient si invivable qu'il peut pousser au suicide (lycées professionnels), quand le management devient de plus en plus insupportable, cette question est une priorité de l'action syndicale. Les représentants de la FSU dans les CHSCT sont fortement impliqués pour que l'employeur assume ses nouvelles responsabilités et trouve des réponses à la hauteur des situations qui lui sont soumises.

Dans l'Education Nationale, les élus de la FSU ont voté en CTA (Comité Technique Académique) contre le projet académique 2013-2017 du recteur,

qui renforce le management hiérarchique à tous les niveaux (les autres organisations syndicales du CTA, (SGEN-CFDT et UNSA) ont voté pour.

Droits et libertés, un engagement permanent

La FSU est de tous les combats contre les exclusions, le racisme, l'homophobie ou le sexisme : RESF, mariage pour tous, droits des femmes, luttes aux côtés des sans-papiers, des Roms, contre l'antisémitisme, le retrait du projet sur la famille. Nous sommes de tous ces combats parce que nous croyons que la société peut et doit être plus juste, plus solidaire, plus égalitaire. Il ne suffit pas de dire que ces valeurs sont essentielles, il faut les faire vivre, par l'accès à l'emploi, à l'éducation, à la culture, au sport, à la santé, au logement, dans le respect de chacun et de chacune. Certains n'hésitent plus à proférer ouvertement des slogans sexistes et homophobes, à calomnier l'école publique et son dispositif « ABCD égalité ». A l'opposé, la FSU défend les valeurs de la démocratie dans toutes ses dimensions de justice, d'égalité, de solidarité et de laïcité.

La « refondation de l'Ecole », c'est pour quand ?

L'académie a reçu des créations d'emplois au profit de la reconstruction de la formation initiale des enseignants. Mais l'alternance politique de 2012 n'a pas mis fin à la spirale des dégradations subies depuis plus d'une décennie. A la rentrée 2014, les créations d'emplois seront insuffisantes une fois de plus pour seulement compenser la hausse des effectifs de l'école au lycée. Quant à la loi dite de « refondation de l'Ecole », elle n'a pas l'ambition nécessaire pour élever le niveau de formation des jeunes les plus fragiles socialement, dans une académie qui se distingue toujours par le nombre de ceux qui sortent précocement du système éducatif. Une école à deux vitesses se dessine, avec le socle commun pour les uns, le lycée et les études supérieures pour les autres.

Dans ce contexte de dégradation continue des conditions de travail, le gouvernement n'a pas remis en cause le management des personnels calqué sur le privé. Bien au contraire, la pression hiérarchique s'est accrue dans les établissements et les services, et les logiques d'individualisation, de performance, d'évaluation au mérite, ont lourdement contribué à la pénibilité du travail, sur fond de redéploiement des moyens, de mutualisation des services, de réformes imposables, de remise en cause des missions. La FSU a obstinément refusé d'inscrire la défense des personnels dans ces logiques qui cassent les solidarités, elle continue d'agir pour la reconnaissance des métiers et des missions complémentaires des différentes catégories de personnels, dont les conditions d'exercice doivent s'améliorer, au service de la réussite des élèves. C'est la condition indispensable pour une Ecole émancipatrice, indépendante des conceptions utilitaristes auxquelles on veut la soumettre, actuellement. (cf article sur la région Centre).

> les coordonnées de votre FSU

FSU 018 - CHER
 MAISON DES SYNDICATS
 5 BLD CLEMENCEAU
 18000 BOURGES
 Tél. : 06 62 36 56 38
 Contact : fsu18@fsu.fr

FSU 028 - EURE ET LOIR
 3 RUE LOUIS BLERIOT
 28300 CHAMPHOL
 Tél. : 02 37 21 23 96
 Contact : fsu28@fsu.fr
 Site : fsu28.free.fr

FSU 036 - INDRE
 MAISON DES ASSOCIATIONS
 34 ESPACE MENDES FRANCE
 36000 CHATEAUROUX
 Tél. : 02 54 60 09 96
 Contact : fsu36@fsu.fr

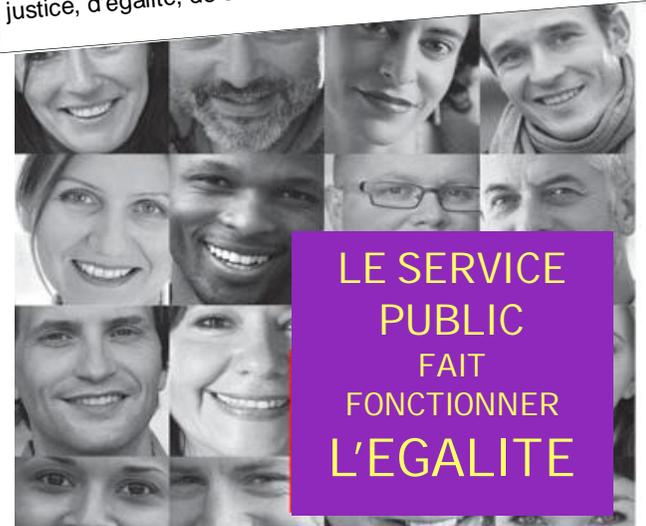


**FSU Centre 10, rue Molière,
 45 000 Orléans
 Tél : 02 38 78 00 67
 Contact : fsu.centre@fsu.fr**

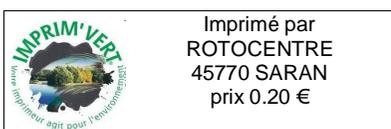
FSU 037 - INDRE ET LOIRE
 18 RUE DE L OISELET
 37550 ST AVERTIN
 Tél. : 02 47 64 93 01
 Contact : fsu37@fsu.fr
 Site : sd37.fsu.fr

FSU 041 - LOIR ET CHER
 MAISON DES SYNDICATS
 35 37 AVENUE DE L EUROPE
 BP 30836
 41008 BLOIS CEDEX
 Tél. : 02 54 42 03 83
 Contact : fsu41@fsu.fr

FSU 045 - LOIRET
 10 RUE MOLIERE
 45000 ORLEANS
 Tél. : 02 38 78 00 60
 Contact : fsu45@fsu.fr



**LE SERVICE
 PUBLIC
 FAIT
 FONCTIONNER
 L'EGALITE**



Imprimé par
 ROTOCENTRE
 45770 SARAN
 prix 0.20 €